

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS: GAGEURE DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX FACE À DES BESOINS SANS PRÉCÉDENT

NEW YORK, 24 mai - La Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, le 29 mai prochain, intervient cette année alors que l'Organisation atteint ses limites en matière de maintien de la paix. Le caractère complexe et multidimensionnel des opérations, les déploiements massifs de personnels militaires et civils couplés aux accusations d'abus sexuels mettent à l'épreuve les Nations Unies comme jamais auparavant. Mais l'intensité de la demande en matière de maintien de la paix démontre aussi clairement que les pays qui sortent d'un conflit ont besoin de l'assistance des Nations Unies, ce qui reflète la confiance des États Membres dans l'Organisation.

Le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dirige et apporte son appui à 17 opérations. Près de 82 000 hommes et femmes - quelque 66 000 sous l'uniforme, plus de 6 300 fonctionnaires civils expatriés, y compris près de 1 800 Volontaires des Nations Unies - et 8 500 employés recrutés sur le plan local sont déployés dans le cadre de ces opérations, ce qui représente une augmentation de 48% en un an. Le coût total annuel de ces opérations pourrait atteindre le montant record de 5 milliards de dollars pour l'exercice 2005/2006.

Au cours des 12 derniers mois, le Conseil de sécurité a créé de nouvelles opérations de grande ampleur en Haïti (MINUSTAH), au Burundi (ONUB) et en Côte d'Ivoire (ONUCI). Il a élargi le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et, début mai, un premier groupe de soldats de la paix a été déployé dans le cadre de la dernière née des opérations, la MINUS, au Soudan, où il est prévu que 10 000 Casques bleus contribueront à l'application de l'Accord global de paix qui a mis fin à 21 ans de guerre civile.

Les allégations d'exploitation et d'abus sexuels de la part du personnel de l'Organisation ont fortement entaché la réputation des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le Secrétaire général Kofi Annan a initié une série de réformes s'appliquant à divers domaines tels que ceux des normes de conduite; des investigations; de l'organisation, gestion et chaîne de commande; de la discipline, de la responsabilité pénale et de la justification des fonds. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, a, pour sa part, réitéré l'engagement du Département concerné à mettre en place les changements requis. Les opérations de maintien de la paix elles-mêmes ont adopté un train de mesures visant à prévenir les risques de fautes professionnelles et à améliorer les normes de conduite au sein de l'Organisation. À cette fin, une Équipe spéciale des Nations Unies développe actuellement au Siège de l'ONU, à New York, des directives et des outils destinés à aider les opérations de maintien de la paix à lutter contre les abus sexuels.

Revenant sur les résultats positifs des opérations de maintien de la paix au cours de l'année passée, M. Guéhenno a fait remarquer que plusieurs missions « avaient répondu aux attentes placées en leur mandat ». Ainsi, la Mission des Nations Unies au Timor-Leste après avoir assisté le pays à établir les institutions indispensables à la création d'un État démocratique indépendant, a été suivie d'une mission de politique spéciale en vue de la consolidation des acquis. La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) s'apprête à quitter un pays goûtant à la paix, bien que fragile, tandis que les institutions du système demeureront sur place pour soutenir le relèvement économique. Au Libéria, la MINUL a contribué à instaurer une certaine stabilité dont les

jeunes générations n'avaient jamais pu jouir jusque-là. Au Burundi, l'ONU a déployé promptement son opération, composante critique des efforts pour promouvoir la paix dans ce pays.

M. Guéhenno a fait part de sa préoccupation quant à la capacité des Nations Unies de faire face à l'ampleur des demandes, ajoutant que « malgré les succès et les réformes profondes entreprises, plusieurs missions travaillent toujours dans des contextes volatiles et précaires. Elles ont besoin d'être davantage soutenues afin de pouvoir mener à bien leur mandat. »

Chaque jour, des Casques bleus risquent leur vie en venant en aide à des populations minées par des années de guerre et de misère. Certains ont payé de leur vie cet engagement. Cent quinze agents du maintien de la paix, de 39 pays, ont péri en 2004. Rien qu'au cours des quatre premiers mois et demi de cette année, ils ont été 39, dont neuf Bangladeshi qui ont été assassinés en République démocratique du Congo, au cours d'une seule attaque, la pire qui ait été perpétrée contre des Casques bleus depuis 10 ans.

La Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies a été établie par l'Assemblée générale en 2002 pour rendre hommage « à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont servi et servent encore dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en raison de leur niveau exceptionnel de professionnel, de dévouement et de courage, et pour honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au service de la paix. »

Au Siège de l'Organisation, une cérémonie de remise de médailles à titre posthume aura lieu le 27 mai, à 11 heures du matin dans l'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld afin d'honorer 85 militaires, 8 policiers et 22 civils décédés au cours de l'année 2004. Le même jour, à 14 h 30, seront organisées sur l'Esplanade située près de l'entrée des visiteurs une parade et une cérémonie au cours de laquelle seront décorés par les Nations Unies des militaires et des officiers de police civile en reconnaissance de leurs services dans les Opérations de maintien de la paix.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mikbail Seliankin, au 1 (212) 963-6846 (email: seliankin@un.org).

Voir également le site du département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies www.un.org/depts/dpko/dpko/home.shtml.

* * * * *